



## Plan d'action citoyen 2020-2022+ (dans le cadre des politiques familiale et des aînés)

A - HABITATION			Notation	Aînés	Familles	Intergénérationnelle	Universelle	Partenaires	2020	2021	2022+
<u>Problématiques</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Actions concrètes</u>	#	A	F	I	U	Partenaires	20	21	22
Indice de défavorisation élevé pour les familles et les aînés	Faire le portrait précis des besoins locaux en matière d'habitation.	Refaire le sondage sur les besoins (en s'assurant d'une réponse représentative des personnes défavorisées).	A-1.1.1				1	OMH, Comité logement PDH, GRT	X		
Prix très élevé de l'habitation dans l'ensemble de la région des Pays-d'en-Haut	Soutenir la construction de logements abordables.	Établir un partenariat avec un groupe de ressources techniques des Laurentides.	A-2.1.1				1	OMH, Comité logement PDH, Accès logique	X	X	X
	Diversifier le "panier" d'habitation abordable disponible à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.	Former un comité habitation ayant pour mandat de mettre en place les mesures d'attraction et de rétention, afin d'évaluer la faisabilité de développer un projet de petits logements pour les aînés, les personnes seules et les familles.	A-2.2.1					Municipalité et OMH, Comité logement PDH, GRT ou promoteurs	X	X	X

		Après identification des besoins réels, soutenir les principaux projets.	A-2.2.2			1	1		X	X	X
Des logements de la portion non subventionnée restent libres	Augmenter le nombre de logements financés pour les familles et les aînés.	Modifier (à la hausse) la proportion des logements subventionnés dans le complexe existant.	A-3.1.1				1	Propriétaires	X	X	X
Absence de résidences pour aînés à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson; départ des aînés pour des résidences adaptées	Identifier le besoin réel des aînés.	Inclure un volet "résidence pour aînés" dans le portrait et diagnostic des besoins en habitation.	A-4.1.1	1				OMH	X	X	X
L'information sur les programmes de soutien (financier ou autres) ne se rend pas aux personnes les plus directement concernées.	S'assurer que les informations se rendent aux personnes (plutôt que de s'assurer de les "rendre disponibles")	Dédier un temps de formation pour l'officier municipal (inspecteur en bâtiment) sur la question de l'habitation et des programmes de soutien à la rénovation.	A-5.1.1	1				Table des aînés PDH, Entraide bénévole, Âge d'Or, CISSS/CLSC	X	X	X

<b>B - QUALITÉ DE VIE, SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES</b>											
<b>Problématiques</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions concrètes</b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Taux élevé de défavorisation matérielle et sociale	Favoriser la participation aux activités, sans égards aux finances des ménages.	Assurer une tarification sociale des activités municipales, incluant la subvention aux familles pour le camp de jour.	B-1.1.1				1	CSSS, Maison de la famille	X	X	X
	Augmenter les occasions de rencontres, par des lieux et des activités.	Établir, en collaboration avec les groupes de la communauté, la nouvelle variété d'activités à développer.	B-1.2.1				1	Comité socioculturel	X	X	X
		Développer un réseau local de L'Accorderie associé à un volet MRC.	B-1.2.2			1		Table des aînés et MRC des Pays-d'en-Haut			X
Implication bénévole stagnante	Dynamiser le bénévolat dans la communauté par la reconnaissance publique des personnes impliquées.	Maintenir la soirée de reconnaissance annuelle des bénévoles, dans un concept rassemblant les générations.	B-2.1.1			1	1	Comité socioculturel et bibliothèque	X	X	X
	Soutenir l'implication locale des jeunes	Favoriser le bénévolat scolaire des jeunes dans la communauté.	B-2.2.1		1			CSL, écoles publiques et privées, Club Optimiste	X	X	X

Méconnaissance des services disponibles	Développer le "réflexe ville", pour que les citoyens de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson se retournent vers l'administration municipale pour ses questions sur les services et le milieu communautaire.	Rendre disponibles des pochettes de bienvenue à l'hôtel de ville pour les nouveaux citoyens.	B-3.1.1			1	1		X	X	X
		Maintenir la diffusion des informations aux employés municipaux clés (réception et service direct) sur les services disponibles sur le territoire, incluant l'utilisation du cartable des ressources pour aînés.	B-3.1.2	1			1	Table des aînés, Club de l'Âge d'Or	X	X	X
		Maintenir la diffusion des services locaux ou municipaux avec les outils de communication de la Ville.	B-3.1.3			1	1		X	X	X
	Promouvoir les services actuellement disponibles aux familles.	Publiciser les "visites VIP" qui diffusent <i>en personne</i> l'offre de services communautaires auprès des nouvelles familles.	B-3.2.1		1			CSSS, Maison de la famille	X	X	X

<b>B - QUALITÉ DE VIE, SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES (suite)</b>											
<b>Problématiques</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions concrètes</b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Manque d'activités intergénérationnelles	Développer l'offre d'activités intergénérationnelles.	Créer des activités entre les jeunes et les aînés.	B-4.1.1			1	1	Club de l'âge d'Or, écoles, Club Optimiste, comité socioculturel , bibliothèque	X	X	X
		Maintenir l'activité de marche familiale.	B-4.1.2			1	1	Coop Santé	X	X	X
	Bonifier l'offre d'activités dans le cadre des Journées de l'Environnement.	Identifier de nouveaux partenaires et les inclure dans la programmation.	B-4.2.1			1	1		X	X	X
	Développer une offre d'activités qui se rattache davantage aux intérêts des adolescents et jeunes adultes, par une meilleure connaissance de leurs	Mobiliser un groupe d'adolescents résidents à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, afin de tracer le portrait de la vie communautaire des jeunes et des améliorations souhaitées.	B-4.3.1		1			Club Optimiste, écoles, Maison des Jeunes de Sainte-Adèle, A-N-Morin	X	X	X

	besoins réels en matière d'activités et de loisirs.	Développer une offre d'activités locales liée aux besoins et souhaits réels des adolescents.	B-4.3.2		1				Club Optimiste; écoles primaires et secondaires	X	X	X
<b>C - TRANSPORT ET MOBILITÉ</b>												
<b>Problématiques</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions concrètes</b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	
Stationnements publics méconnus	Assurer une meilleure connaissance des lieux à privilégier pour le stationnement à court, moyen et long terme dans la municipalité.	Inclure les stationnements publics sur les enseignes directionnelles et afficher les stationnements publics dans le noyau villageois (pictogrammes).	C-1.1.1			1	1		X	X		
Sous-utilisation des services de transports collectifs et alternatifs	Identifier les freins à l'utilisation des transports en commun et adaptés avec le soutien du TACL.	Organiser une campagne sur l'utilisation des transports collectifs et alternatifs.	C-2.1.1			1	1	TACL		X		
	Promouvoir les stationnements incitatifs.	Identifier et publiciser les stationnements incitatifs à proximité des arrêts du TACL (à Sainte-Adèle) qui permettent de laisser la voiture plus de 48 heures et créer deux stationnements incitatifs à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.	C-2.1.2			1	1		X	X		

Accès aux activités difficile ou impossible sans voiture	Favoriser le covoiturage.	Publiciser les groupes de covoiturage et d'autopartage.	C-3.1.1			1	1	Autonomik, TAACL		X	X
<b>D - SÉCURITÉ</b>											
<b><u>Problématiques</u></b>	<b><u>Objectifs</u></b>	<b><u>Actions concrètes</u></b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Insécurité alimentaire; difficulté à maintenir de saines habitudes de vie	Favoriser les saines habitudes de vie.	Promouvoir et s'inscrire au défi santé 5/30.	D-1.1.1							X	
	Soutenir différentes initiatives visant à combattre l'insécurité alimentaire.	Maintenir la présence d'un frigo et du jardin communautaires à la Rencontre.	D-1.2.1				1	La Rencontre	X	X	X
	Favoriser l'implantation de potagers collectifs au sein de différents sites fréquentés dans la ville.	Installer des "bacs comestibles" à différents sites stratégiques dans la municipalité, à cibler avec le comité environnement.	D-1.2.2				1	Propriétaires des terrains	X	X	X

		Identifier les professeurs ou intervenants intéressés à s'impliquer dans l'installation d'un jardin communautaire à l'école (pour être entretenu et utilisé par le camp de jour).	D-1.2.3	1			Camp de jour, Tremplin santé (pour des animations ciblées "saines habitudes de vie" au camp) et Santé publique		X	X
Maltraitance des aînés; insécurité associée au vieillissement en situation de solitude	Assurer un filet communautaire assurant une intervention précoce auprès des personnes en perte d'autonomie.	Poursuivre l'implantation d'un réseau de sentinelles à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.	D-2.1.1	1			Prévoyance envers les aînés des Laurentides	X	X	X
		Organiser des conférences (kiosques) sur le thème de la santé des aînés.	D-2.1.2	1			Prévoyance envers les aînés des Laurentides, SQ, CLSC, Coop santé, comité socioculturel		X	X



L'usage des feux d'artifice, bien qu'interdit, est fréquent et dérangeant, il peut également représenter un risque pour les feux de forêt.	Rediffuser régulièrement l'interdiction de feux d'artifice.	Diffuser l'interdiction de feux d'artifice avec les outils de communication de la Ville.	D-3.1.1			1	1		X	X	X
La centralisation des panneaux SOPFEU à la caserne empêche la communication directe aux citoyens et touristes.	Promouvoir l'indice de feux au centre du village.	Afficher un second panneau SOPFEU dans le noyau villageois.	D-3.1.3			1	1		X		
<b>E - AMÉNAGEMENT ET ESPACES EXTÉRIEURS</b>											
<b><u>Problématiques</u></b>	<b><u>Objectifs</u></b>	<b><u>Actions concrètes</u></b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Isolement	Créer et aménager des lieux publics propices à la rencontre.	Favoriser et promouvoir les sites où les chiens en laisse sont acceptés.	E-1.1.1			1	1	Institut des territoires; La Pépinière : Espace collectif	X	X	X
		Bonifier l'aménagement de mobiliers urbains dans les lieux publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles.	E-1.1.2			1	1		X	X	X

Absence de sécurité à long terme quant à l'existence de différents sentiers	Pérenniser les sentiers existants.	Assurer des ententes à long terme avec les propriétaires de lots privés traversés par les sentiers, si possible notarié une servitude de passage.	E-2.1.1		1	1	SOPAIR, Institut des Territoires, CÉ, propriétaires		X	X
		Conserver et pérenniser les sentiers près des écoles.	E-2.1.2	1				X	X	X
Les aménagements existants ne favorisent pas nécessairement les saines habitudes de vie ou une pleine utilisation des sites.	Assurer l'accès à l'eau potable dans les différentes infrastructures extérieures de loisirs (parcs, places publiques, sentiers).	Continuer à publiciser la présence de fontaines où remplir sa gourde d'eau à proximité des lieux publics.	E-3.1.1		1	1	Santé publique	X	X	X
	Assurer la présence de zones ombragées dans les lieux publics.	Installer du mobilier urbain aux endroits naturellement ombragés et créer des zones ombragées avec des filets, des parasols ou des arbres matures.	E-3.2.1		1	1		X	X	X
	Favoriser l'accès pour les familles avec de jeunes enfants.	Installer des tables à langer dans différents lieux fréquentés (avec une préoccupation pour un accès égal aux pères).	E-3.3.1	1				X		

Accessibilité des commerces et services pour les personnes à mobilité réduite (incluant, mais pas seulement, les personnes en chaise roulante)	Développer les connaissances et la sensibilité au sein de la communauté sur les questions d'accessibilité universelle.	Améliorer l'accessibilité des différentes infrastructures et de la variété de services locaux, en impliquant des personnes handicapées de la communauté.	E-4.1.1			1	1	RPCHL, Accessibilité Québec, societelogique.org, Kéroul		X	X
Ponts dangereux pour les piétons et les voitures	Sécuriser les infrastructures (MTQ).	Réitérer les demandes d'entretien et de réfection des infrastructures, afin de les maintenir sécuritaires.	E-5.1.1					MTQ	X	X	X
Faible attractivité du village	Enjoliver le noyau villageois.	Bonifier l'aménagement paysager des infrastructures municipales en favorisant les vivaces indigènes.	E-6.1.1			1	1		X	X	X

<b>F - PARTICIPATION CITOYENNE</b>											
<b>Problématiques</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions concrètes</b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Décalage fréquent entre les activités et infrastructures développées pour les jeunes et leurs besoins et souhaits réels.	Développer la participation citoyenne des jeunes.	Mettre en place un comité consultatif jeunesse, regroupant des jeunes et des représentants des organismes dédiés à ceux-ci.	F-1.1.2		1			Maison des Jeunes de Sainte-Adèle, écoles, Club Optimiste		X	X
		Organiser annuellement un conseil des jeunes.	F-1.1.2		1					X	X
		Instaurer un budget participatif Jeunesse.	F-1.1.3		1					X	X
Conflits entre citoyens et intervenants	Développer une meilleure communication, tout en valorisant les différentes compétences et expertises du milieu.	Promouvoir le service de médiation et de résolution de conflits de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.	F-2.1.1					Service de médiation et de résolution de conflits	X	X	X
<b>G - INFORMATION ET COMMUNICATION</b>											

<b><u>Problématiques</u></b>	<b><u>Objectifs</u></b>	<b><u>Actions concrètes</u></b>	<b>#</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>U</b>	<b>Partenaires</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Déséquilibre démographique; Population âgée et vieillissante	Attirer les nouvelles familles.	Réaliser une "campagne de séduction" pour valoriser Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.	G-1.1.1		1				X	X	X
		Promouvoir le développement économique, afin de favoriser l'implantation d'entreprises locales.	G-1.1.2		1		1				X
Accessibilité non optimale aux informations municipales.	Continuer de porter une attention particulière aux lecteurs dans la rédaction et le graphisme du Massonais.	Maintenir l'attention aux détails qui facilitent la lecture, soit la grosseur des caractères, les couleurs de la police et du fond, la structure des phrases, etc.	G.2.1.1				1		X	X	X
	Maintenir la perspective "communautaire" du Massonais.	Maintenir la publication des activités et événements organisés par les groupes de la communauté dans les publications de la municipalité.	G.2.1.2				1		X	X	X